À:
Le bureau du président de l'Université York
Le bureau de la vice-provost aux affaires académiques
Le bureau de la vice-rectrice aux affaires étudiantes
Le bureau du principal du collège Glendon
Membres du conseil de la faculté de Glendon et du conseil des gouverneurs de l'Université York
La communauté de Glendon

Objet : Opposition au projet de délocalisation de Glendon et appel à la transparence en matière d'investissements, de consultation et de responsabilité

Nous, l'Association Étudiante du Collège Glendon (AÉCG) , connue sous le nom de the Glendon College Student Association (GCSU) en anglais, en tant qu'instance représentative officielle des étudiantes et étudiants du Collège Glendon ainsi que les organisations étudiantes financées par des prélèvements au sein de Glendon, tenons à exprimer notre opposition à la proposition visant à transférer les programmes universitaires de Glendon vers le campus Keele et à intégrer les cours de Glendon aux facultés anglophones existantes.

Il y a soixante ans, le premier ministre Lester B. Pearson a inauguré Glendon comme le campus original de l'université de York. L'établissement a été conçu comme une institution bilingue des arts libéraux, destinée à rapprocher les cultures anglophone et francophone du Canada. Depuis, il est devenu bien plus qu'un simple lieu d'obtention de diplômes. Il abrite une communauté étudiante diversifiée incluant des étudiants internationaux, noirs, racisés et queer et reflète la diaspora francophone internationale. Beaucoup y ont trouvé un sentiment d'appartenance. Cette proposition mettrait fin au statut de Glendon en tant que faculté habilitée à décerner des diplômes et transférerait cette communauté dans un édifice partagé, au sein d'un campus comptant plus de 52 000 étudiants (rapport, p. 3). Elle placerait, par ailleurs, l'avenir de Glendon entre les mains de facultés anglophones qui ne sont soumises à aucune obligation contraignante de le préserver. Pourtant, les étudiants qui subiraient ces changements ont été tenus à l'écart du processus décisionnel.

La proposition a été présentée pour la première fois en mai. Le 11 septembre, un rapport s'appuyant sur cette proposition a été transmis en privé à la faculté, puis, le 25 septembre, il a été soumis au conseil de la faculté de Glendon. Tout au long de ce processus, les étudiantes et étudiants de Glendon, le groupe le plus directement concerné, n'ont pratiquement pas été consultés ; par ailleurs, l'administration de York n'a fait aucun effort pour informer l'ensemble de la communauté étudiante des projets envisagés pour leur éducation. Nous avons donc accompli le travail que l'administration a négligé de faire : nous avons mené une enquête auprès des étudiantes et étudiants, rencontré des groupes étudiants sur tout le campus, contacté 171

membres de la faculté de Glendon (en poste ou à la retraite) et communiqué le rapport à plus de 2 000 étudiantes et étudiants.

Le conseil de la faculté de Glendon n'est pas encore passé au vote concernant cette proposition. Nous appelons chaque membre du conseil de la faculté, ainsi que chaque membre du Sénat et du conseil des gouverneurs qui pourraient être amenés à l'approuver ultérieurement ou à la rejeter.

Comment lire cette déclaration ?

Dans la mesure du possible, nous distinguons trois éléments : ce que le rapport documente, ce que nous estimons être vrai en nous fondant sur nos consultations et notre expérience, et les questions auxquelles le rapport n'apporte pas de réponse. Nous faisons référence au rapport en indiquant le numéro de page, sous la forme « Page X sur 36 ».

Ce que nous avons fait

Comme l'administration n'a pas consulté les étudiants, nous l'avons fait.

- **Deux enquêtes ont été menées auprès des étudiants.** La première s'est déroulée du 27 mai au 28 juillet 2026. Une seconde a débuté le 4 octobre et se poursuit jusqu'au 26 octobre. Dans les deux cas, les étudiants ont exprimé le même avis. Interrogés sur leur soutien à la proposition soumise dans le cadre de l'enquête, seuls 6,7 % des répondants s'y sont montrés favorables. Les 93,3 % restants s'y sont soit opposés, soit ont indiqué qu'ils avaient besoin de beaucoup plus d'informations avant de pouvoir y adhérer.

- **Publication de la pétition.** Une pétition a circulé au sein de la communauté de Glendon ; en moins de 24 heures après sa diffusion par l'AÉCG, elle a recueilli plus de 600 signatures. Au moment où nous écrivons ces lignes, la pétition totalise 2 289 signatures, ce qui témoigne clairement de l'importance que les étudiantes et étudiants, ainsi que l'ensemble de la communauté, accordent à cette décision.

- **Chaque organisation financée par des prélèvements.** Nous nous sommes réunis avec toutes les organisations étudiantes financées par de prélèvements à Glendon et les avons consultés à propos des besoins des étudiants et étudiantes de Glendon, surtout les besoins qui pourraient disparaître ou être à risque si ce déménagement prend lieu.

- **Les groupes partout dans le campus.** Nous nous sommes réunis avec la CUPE 3903, la York University Staff Association (YUSA), la York University Faculty Association (YUFA), la fédération des étudiants de York (YFS), la York University Graduates' Student Association (YUGSA), la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants de l'Ontario (FCÉÉ-O), et les étudiants partout dans le campus. Nous nous

sommes aussi réunis avec l'Association des Étudiants Francophones et Francophiles de York (AEFFY) afin de juger si York serait un espace convenable pour la communauté francophone et bilingue.

- **La faculté.** Nous sommes entrés en contact avec 171 membres actuels ou retraités de la faculté de Glendon afin de partager de la rétroaction étudiante et d'entendre leur point de vue.

- **Les étudiants.** Nous avons partagé le rapport avec plus de 2000 étudiants.

Nous ne prétendons pas parler pour chaque étudiant. C'est plus de consultation que celle qui a été offerte aux étudiants.

Pourquoi nous nous opposons à cette proposition

1. Un déménagement à Keele entraînerait une réduction des services en français.

À Glendon, le français fait partie du quotidien. On l'entend dans les résidences, au centre sportif, à l'accueil et dans les couloirs. Les deux langues sont présentes et bien accueillies sur tout le campus ; c'est précisément ce qui fait la force de cet établissement. Une personne débutante peut y pratiquer sa langue seconde, faire des erreurs, en rire et prendre plaisir à apprendre, sans jamais avoir à s'excuser de ses efforts. Les étudiantes et étudiants francophones entendent leur langue partout, tandis que les personnes francophiles disposent d'une véritable occasion de s'y épanouir. C'est cet environnement immersif, qui favorise à la fois le développement linguistique et l'inclusion, qui se trouve menacée par cette proposition.

Le campus de Keele est anglophone. La signalisation et les indications dans les bâtiments y sont exclusivement en anglais, et la communication en français y relève davantage de l'exception que de la règle. À Glendon, le mandat de bilinguisme permet de rendre les documents et les politiques accessibles tant en anglais qu'en français, garantissant ainsi à chacun l'accès aux ressources nécessaires et permettant aux deux langues de coexister, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des salles de classe. Le rapport aborde ce mandat presque exclusivement sous l'angle des programmes universitaires et des services de soutien aux étudiants (p. 27, 33). Les seuls engagements en matière de traduction qui y sont mentionnés concernent les documents de recrutement et d'inscription (p. 27) ainsi qu'une présence du français sur les plateformes dédiées à la vie étudiante (p. 31). Rien, dans ce document, n'engage Keele à respecter les normes actuellement en vigueur à Glendon. Cela équivaudrait à une réduction directe et à un affaiblissement du mandat de bilinguisme de Glendon. La proposition affirme par ailleurs qu'un déménagement vers Keele favoriserait l'essor du bilinguisme, sans toutefois expliquer comment Keele parviendrait à mettre en place les fondements d'un campus bilingue avant l'arrivée des étudiants de Glendon.

Nous tenons à présenter de manière équitable les promesses contenues dans le rapport. Tous les services de soutien aux étudiants du Collège Glendon seraient offerts en français et en anglais ; le rapport qualifie cela d'« obligation » découlant de la désignation partielle de l'Université York en vertu de la *Loi sur les services en français* (p. 27). Il décrit un édifice réservé, doté de services en français sur place (p. 25), et évoque la possibilité d'une résidence et d'une communauté d'apprentissage et de vie qui leur seraient consacrées (p. 26, 33). Toutefois, si l'on examine la situation telle qu'elle est, on constate que les services universitaires et de soutien aux étudiants offerts en français ne subsisteraient que parce que la loi l'exige. Il s'agit là du strict minimum imposé par la législation. À Glendon, le français va bien au-delà de ce seuil minimal, car tout le campus est structuré autour de cette langue. Le rapport reconnaît que son modèle « ne [peut] pas reproduire la taille ni la beauté naturelle » de Glendon (p. 25). Il admet également que les étudiants francophones et le bilinguisme « risquent d'être marginalisés, instrumentalisés à titre symbolique ou dilués » au campus de Keele ; il qualifie cette crainte de « légitime » et se contente d'affirmer que cela « nécessitera des efforts réfléchis et consciencieux » (p. 6). Les étudiants ne peuvent pas considérer ces efforts comme une garantie suffisante. Un petit emplacement dédié, au milieu de huit résidences, ne constitue pas un campus où le français est la norme par défaut.

Nous pensons que, sans un environnement immersif favorisant l'apprentissage du français partout, les services en français se limiteraient au minimum légal, et tout ce qui irait au-delà serait facilement réduit. La structure du plan renforce cette inquiétude.

- Le Collège Glendon n'offrirait aucun programme d'études. Il deviendrait un « service partagé » (p. 31).
- Il « pourrait ne pas avoir besoin d'une allocation budgétaire de base » et pourrait être financé « principalement au moyen de subventions destinées aux activités en français et bilingues (sous réserve du maintien de ces fonds par le gouvernement) » (p. 36).
- Les facultés bénéficiaires « s'engageraient à offrir un certain nombre » de cours en français ou bilingues (p. 23), et le rapport prévoit que les niveaux actuels seront « maintenus ou augmentés ». Il ne décrit aucun moyen de garantir cet engagement.
- Les subventions pour l'enseignement du français suivraient les facultés qui dispensent des cours en français (p. 34 à 35). Cela signifie que les facultés n'auraient une raison d'offrir des cours en français que tant que les subventions sont en vigueur.

Imaginons un cours en anglais comptant 150 étudiants, et sa version en français qui en compte 20. Une faculté du campus de Keele, chargée d'intégrer les cours de Glendon, pourrait examiner son budget et conclure qu'il convient d'investir davantage dans le cours le plus suivi, tout en réduisant le second. À l'heure actuelle, le statut de faculté dont jouit Glendon constitue, pour ces cours en français, une protection face à de telles décisions. Il convient donc de s'interroger sur ce qui adviendrait si une faculté de Keele décidait de réduire l'offre de cours en français. Nous ne

prétendons pas que cela se produira, mais nous estimons que ce projet rend une telle éventualité possible, sans pour autant offrir de garantie contraignante pour l'empêcher.

Le rapport indique par ailleurs qu'environ 70 % des étudiants francophones de York suivent déjà des programmes dispensés sur le campus de Keele. Toutefois, cela ne fait que souligner la nécessité d'améliorer les services qui leur sont destinés. Cela ne justifie en rien la dissolution du seul campus où le français est la langue du quotidien.

C'est pour cela que nous ne pouvons être confiant vis-à-vis du fait que cette proposition « revitalisera le bilinguisme ». On nous demande de faire confiance à cet aspect. Toutefois, la confiance nécessite des garanties, et aucunes n'ont été offertes.

2. York n'a en aucun cas démontré qu'il pourra servir les étudiants bilingues et francophones

Tout au long de ce processus, l'administration a promis de redynamiser le bilinguisme et de mieux servir la communauté francophone. Pourtant, des documents et des rapports sont restés, à maintes reprises, sans traduction. Le rapport du mois de mai a d'abord été publié uniquement en anglais. Les annexes, qui auraient dû comporter la traduction française, n'étaient, elles, aussi disponibles qu'en anglais au moment où la version mise à jour et complète du rapport a été transmise à la faculté en septembre.

L'interprétation a été tout aussi inégale. Lors des consultations étudiantes, des interprètes n'ont été disponibles qu'une seule fois, à l'occasion d'une réunion des associations étudiantes. En revanche, lors des deux conseils de faculté, aucun interprète n'a été mis à disposition, malgré des appels et des demandes répétés d'accessibilité et d'interprétation en français.

Le rapport lui-même mentionne la « traduction de tous les documents de recrutement et d'inscription » comme une tâche future (p. 28). Or, si une université peut consulter une communauté bilingue sur la revitalisation du bilinguisme sans rendre cette consultation accessible aux deux langues, elle ne prouve pas sa capacité à mettre en œuvre le bilinguisme une fois la démarche entreprise. En réalité, cela démontre que l'université est prête à bafouer et à enfreindre ouvertement le mandat de bilinguisme. Par conséquent, si York éprouve des difficultés quant à la traduction d'un rapport sur le futur d'un campus bilingue, nous devons nous poser la question s'il pourra satisfaire la demande pour les services en français à travers un campus qui se compose de plus de 52000 étudiants.

Ce plan dépend aussi d'une approbation de l'amendement de la désignation partielle de York sous la Loi sur les services en français (p. 32). Le rapport n'indique pas ce que serait cet amendement. Quelconque changement à une désignation qui protège les services en français, implémenté dans le cadre du déménagement d'une faculté bilingue dans un campus anglophone, mérite une transparence entière et un examen minutieux. Sans aucun détail, il est légitime de

demander si l'amendement baisserait le standard actuel des services en français York. York devrait publier l'amendement proposé avant que le plan soit approuvé par qui que ce soit.

Pour terminer, on doit considérer un modèle plus vaste. L'Ontario cesse d'investir petit à petit dans l'éducation postsecondaire bilingue et en français depuis des années. En 2018, le gouvernement provincial a annulé le financement de l'Université de l'Ontario français, puis est revenu sur sa décision après une réaction hostile de la part du public et un accord fédéral-provincial en 2019. Cette même année, il a annoncé l'élimination du bureau indépendant du commissaire des services en français. En 2021, l'Université Laurentienne a annulé 76 programmes pendant son insolvabilité, avec comme plus touchés les programmes en français. Le commissionnaire a plus tard constaté que Laurentienne et la province avaient en effet enfreint la Loi sur les services en français, mais son rapport a paru presqu'un an après les coupures, après la disparition de ces programmes. York tient une désignation partielle similaire sous la Loi (p.3) et Glendon a forgé son statut en tant que le Centre d'Excellence de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire en français et bilingue depuis 2008 (p.3). Si une université dédiée ne parvient pas à remplir ses obligations vis-à-vis du français en raison de pression financière, un plan qui laisse les programmes en français de Glendon à la merci des budgets des facultés de Keele nécessite des protections et non uniquement de la confiance. S'opposant à cette idée se dressent les fossés continus en ce qui concerne l'accessibilité en français durant ce processus qui donne très peu de raison aux étudiants de croire qu'ils seront mieux traités quand Glendon perdra son statut unique de faculté bilingue. C'est surtout quand on considère particulièrement que la proposition suggère que le financement des cours en français dépendra des offres de subvention en français et bilingues par le gouvernement.

3. La proposition ne résout pas les problèmes qu'elle soulève

La proposition est dressée comme une solution au déficit financier et au faible taux de recrutement. Elle ne répond à aucun des deux.

- **Elle ne montre pas qu'elle aidera à économiser de l'argent.** Pendant la réunion du conseil de la faculté de septembre, les professeurs ont noté qu'il n'y avait aucune analyse concernant les bienfaits financiers. Le rapport reconnaît aussi que le plan « n'allégera pas l'ensemble des pressions financières de l'Université » (p.4) et que la transition comportera de « entraîneront des coûts considérables en temps, en ressources humaines et sur le plan financier » (p. 37), sans chiffre. La part des coûts des services partagés de Glendon, à environ $10.6 million en 2025/26, serait aussi « redistribuée entre les facultés restantes » (p. 36). Alors, ce déménagement ne fait que bouger le coût. Il n'économise rien.

- **Le déficit est mentionné, mais n'est pas expliqué.** L'annexe C, « Glendon College In-Year Budget 2015/16 to 2028/29 " cite un déficit prévu de $ 63.72 million d'ici l'année académique 2028/29. Cependant, un chiffre si important nécessite une analyse plus détaillée. Comment sommes-nous arrivés à ce chiffre ? Comment a été

calculé la « 2645-student break » ? Quels paramètres sont utilisés pour calculer les coûts de ces dépenses prévues ? Sans elle, personne ne peut déterminer si cette délocalisation l'adresse vraiment.

- **L'entretien différé se contradit lui-même.** La proposition cite $70-80 million d'entretien différé à Glendon. Le rapport indique que la rénovation du campus coûtera beaucoup dû à son âge et à ses restrictions concernant son héritage et aussi à la difficulté à l'atteindre par transport public (pp. 9 à 10). Même ça, elle indique que York « n'a aucunement l'intention de cesser les activités universitaires » à Glendon et les décrit comme des activités planifiées pour un campus « [éloigné] des autres unités et activités de York; » avec « son implantation dans une zone où le transport en commun est relativement limité » (p. 5-6). Si le fait qu'entretenir le campus coûte trop d'argent et qu'il soit inaccessible justifie ce déménagement, pourquoi York veut-il toujours utiliser le campus pour des raisons éducatives ? Comment York pourra-t-il continuer avec ces problèmes d'entretien si le campus est en usage, et s'il le peut, comment le campus devient-il récupérable uniquement si les programmes sont enlevés ? S'il ne le peut pas, qui utilisera les bâtiments qui sont qualifiés d'inaccessibles par le rapport lui-même, et qui paiera pour eux ? L'entretien différé ne disparaît pas avec le déménagement. Le campus de Glendon, dont le rapport indique que York l'utilisera toujours, doit encore être entretenu (p. 6).

- **La situation du personnel reste sans réponse.** Le rapport indique que des transferts de la faculté seraient volontaires sous l'accord YUFA (p. 29) et les changements de personnel suivraient des accords collectifs (p. 33). Cependant, il ne donne aucun chiffre. Bien qu'il indique que les coûts administratifs du Collège devraient « être inférieurs », nous pensons que baisser les coûts administratifs pour un compartiment qui n'offre plus aucun programme signifie moins de postes (p. 36). Le rapport ne dit pas autrement, En tant qu'étudiants qui tenons à cœur le bien-être de la communauté entière de Glendon, nous pensons que la faculté et que le personnel méritent une réponse directe.

- **Le taux d'inscription a diminué, mais il y a une nuance à cela.** Le rapport montre une baisse dans le taux d'inscription d'un maximum de 2,770 en 2016/17 à 1,419 en 2025/26, et indique que 2,645 étudiants seraient nécessaires pour un budget équilibré, contre 1,172 inscrits (p. 11). Cependant, les détails du rapport s'arrêtent avant cet automne. Les nouveaux étudiants de Glendon ont augmenté de 322 en septembre 2025 à 374 en septembre 202. C'est une augmentation de 16.15%, un petit peu plus que l'augmentation des nouveaux étudiants à Keele et un petit peu plus que le chiffre combiné rapporté de 15.6%. Cela s'est passé sans nouvelles inscriptions en communications, études de dramaturgie, anglas, histoire, sociologie et d'autres programmes suspendus car les étudiants ne pouvaient pas les choisir. En septembre 2022, ces programmes avaient 67 nouveaux étudiants sur 361. Les programmes

non-suspendus ont augmenté de 294 à 374 nouveaux étudiants au cours de cette période, à peu près 27%. Si les programmes suspendus avaient subi cette même croissance, nous estimons en gros 85 plus d'étudiants qui auraient pu rejoindre les 374. Nous voulons clarifier que c'est notre propre estimation,et non un chiffre officiel, mais la direction est évidente. Même avec plusieurs programmes qui ont été annulés pour les nouveaux étudiants, la classe entrante de Glendon a grandi. Nous ne disons pas que Glendon a résolu son problème d'inscription, mais nous pensons que les chiffres du rapport ne démontrent pas cette remontée. Nous pensons aussi qu'il n'a pas montré qu'une délocalisation serait meilleure que de simplement réintroduire les programmes qui sont demandés par les étudiants.

- **La promotion reste une pièce manquante du puzzle.** L'administration a dit qu'il y a un gros investissement dans la promotion de Glendon et dans le recrutement, mais toutefois, les membres de la faculté et les étudiants ne sont pas d'accord. Des étudiants nous ont dit qu'ils ne savaient même pas que Glendon existait avant qu'ils n'arrivent. Le rapport reconnaît lui-même qu'il y a eu des « appels récurrents en faveur d'une promotion accrue et plus efficace de Glendon » (p.3). Il argumente ensuite que la promotion toute seule ne peut pas remédier au taux d'inscription (p. 39-40). L'annexe M, « Glendon Marketing & Communications Overview, 2023 to 2026, », démontre $113,882 dépensés spécifiquement sur la promotion de Glendon au cours de trois ans. Les organisations de Glendon financées par les prélèvements amassent collectivement plus dans l'espace d'une année régulière. De plus, le rapport compte $74.6 million investis sur Glendon depuis 2018, ce qui compenserait le soutien opérationnel, les facilités et le soutien stratégique (p.10-11). Si le chiffre de l'annexe M est correct, et que cet investissement dans la promotion de Glendon forme partie du chiffre total, alors la promotion a été à peu près 0.15% de cela. Il est difficile de qualifier cela de fort investissement.

- **Les étudiants pourraient ne pas rester.** La proposition n'explique pas ce que ferait York afin d'empêcher les étudiants de s'inscrire et de basculer autre part après la disparition de l'environnement qui rend Glendon unique. Ceci est crucial car chaque étudiant qui part prend son argent avec lui.

- **L'incertitude fait partie du problème.** Des mois d'incertitude collective à propos de l'avenir de Glendon gâtent déjà l'image et le recrutement et la proposition n'adresse pas cela. Nous ne pouvons pas déterminer à quel point, mais l'administration le peut et doit le faire. SI le taux d'inscription à Glendon baisse au cours des prochaines années, York pointera sûrement du doigt une faible demande. Les étudiants devraient pouvoir demander si cette baisse reflète un manque de demande pour Glendon, ou une incertitude qu'a créée l'administration autour de l'avenir de l'établissement.

- **Des investissements passés sont laissés dans le flou.** Le rapport indique que York continuera à avoir des activités académiques à Glendon et pourrait utiliser «des installations particulières telles que le Centre d'excellence », mais des alternatives sont uniquement en train «feront l'objet d'un examen» (p. 6). Il n'indique pas ce qui prendrait la place de ces espaces.

En d'autres mots, les problèmes de financement et d'inscriptions demeureront. La proposition ne fait que les changer d'emplacement.

4. Il n'y a pas de plan concret pour les personnes et groupes qui forment Glendon.

Les organisations financées par des prélèvements de Glendon existent et sont financées parce que Glendon est une faculté. Supprimer ce statut remet en question à la fois leur financement et leur existence.

Le rapport mentionne ProTem, le théâtre Glendon, l'EUMC Glendon, le café Lunik et Radio Glendon dans un seul paragraphe. Il indique que des « efforts seront déployés » pour assurer la continuité des activités étudiantes et qu'une rencontre avec les groupes de financement était prévue en septembre 2026 « afin d'examiner» les possibilités de poursuite de leurs activités (p. 26). Cependant, cette rencontre ne s'est limitée qu'à recueillir nos opinions sur le projet. Aucun plan de protection ou de préservation de ces organisations n'a été élaboré. Voici ce que les étudiants pourraient perdre:

- **EUMC Glendon**, un comité francophone, craint qu'en raison de services, de réseaux et de possibilités de recrutement insuffisants en français, il ne puisse remplir son mandat de parrainage d'étudiants réfugiés francophones. Cela priverait ces étudiants de possibilités d'études supérieures et de réinstallation pour les années à venir.

- **La coopérative Lunik,** qui a récemment modernisé ses locaux au sein du pavillon Glendon, dépend fortement de cette infrastructure de financement pour offrir ses services. Le déménagement risque de compromettre ces importantes contributions financières, le travail physique et l'engagement des étudiants. De plus, le rapport ne s'engage pas fermement à ce que Lunik conserve son indépendance ou sa structure de gouvernance étudiante, se contentant de mentionner qu'un espace pourrait être prévu pour « une version future » au sein du bâtiment proposé (p. 21).

- **GLGBT+** s'adresse aux étudiants francophones LGBTQ+ et leur offre un espace dédié, car ce groupe a besoin d'un environnement où la langue française et l'identité LGBTQ+ se croisent naturellement. Privé du climat de campus intime et solidaire que favorise Glendon, son rôle et sa présence futurs à Keele demeurent totalement incertains. Le rapport omet complètement de mentionner l'organisme.

- **ProTem,** la plus ancienne publication étudiante de York et le plus ancien bulletin bilingue étudiant de la province, verrait son modèle financier et sa pérennité complètement remis en question dans ce contexte.
- **Radio Glendon** offre aux étudiants francophones un espace pour se faire entendre et s'exprimer. Le déménagement de Glendon dans un seul bâtiment partagé soulève la question de savoir s'il conservera cet espace.
- **Le théâtre Glendon** est mentionné dans le rapport, mais aucun plan n'est proposé.

Ces groupes expliquent en grande partie pourquoi les étudiants choisissent Glendon et y restent. C'est aussi là qu'ils trouvent du soutien, une représentation et un sentiment d'appartenance, et peuvent intégrer une communauté. Les espaces étudiants sont des lieux où se tissent des liens et où se construit un pouvoir collectif. Leur disparition prive les étudiants des moyens de s'opposer à des décisions comme celle-ci.

Quelles seraient les conséquences pour les personnes concernées ?

Déménager Glendon suggérerait de déplacer toute une communauté, et il est essentiel de reconnaître que les deux ne sont pas interchangeables.

Le personnel enseignant et administratif et la faculté : Ils ont bâti leur vie professionnelle autour de ce campus. La proposition ne dit pas clairement ce qu'il adviendra de leurs postes, de leurs départements ou de leurs relations de travail. L'attente est déjà une épreuve en soi.

Les étudiants francophones et de la diaspora : La communauté francophone de Glendon est loin d'être solitaire ; elle est au contraire diverse. Nos étudiants viennent de pays comme l'Île Maurice, la République démocratique du Congo, le Sénégal, et la Côte d'Ivoire ; de France, de Belgique et du Luxembourg ; d'Haïti et des Caraïbes francophones ; et des communautés francophones de partout au Canada. Pour beaucoup d'entre eux, Glendon n'a pas été choisi uniquement parce que le français y était obligatoire. En réalité, c'est parce que c'est la langue de leur foyer et de leur famille, et qu'elle fait partie intégrante de leur identité. Nombre d'entre eux sont arrivés comme étudiants internationaux, payant les frais de scolarité internationaux et organisant leurs études, leur logement et leurs finances en fonction du campus qu'ils avaient choisi, car ils n'auraient pas à justifier ou à défendre cette part d'eux-mêmes. Le rapport qualifie le bilinguisme de « moyen essentiel d'attirer les étudiantes et étudiants issus des communautés marginalisées, y compris la francophonie canadienne et la diaspora francophone mondiale » (p. 9). Nous partageons cet avis, et c'est précisément pourquoi cette proposition nous inquiète. Ces étudiants sont souvent minoritaires pour plusieurs raisons : francophones dans une province majoritairement anglophone, et pour beaucoup aussi noirs, racisés, LGBTQ+ ou nouveaux arrivants au Canada. À l'échelle d'un petit campus comme celui de Glendon, ces identités se chevauchent plutôt que de s'opposer. Un étudiant de Dakar, un étudiant de Bruxelles et un Franco-Ontarien peuvent partager un étage de résidence, un club et une langue. Un étudiant noir,

francophone et LGBTQ+ peut trouver des personnes LGBTQ+ sans avoir à choisir quelle part de lui-même laisser à la porte. Sur un campus anglophone de plus de 52 000 étudiants, le français devient un service à solliciter plutôt qu'une langue au quotidien. Le rapport lui-même admet que les étudiants francophones et le bilinguisme « risquent d'être marginalisés, instrumentalisés à titre symbolique ou dilués » à Keele (p. 6). Pour les étudiants de la diaspora, dont le français et les accents ont si souvent été perçus comme un problème ailleurs au Canada anglais, ce risque est loin d'être négligeable.

Étudiants en situation de handicap, neuro divergents et hypersensibles : Le rapport aborde l'accessibilité principalement sous l'angle de l'accès physique aux installations.

Le campus et le bâtiment proposé (p.25) sont des éléments importants que nous prenons en compte. Cependant, l'accessibilité est une notion subjective et nos enquêtes ont révélé que de nombreux étudiants considèrent la taille de Glendon et son esprit communautaire comme des atouts pour leur bien-être.

- **Des classes à effectifs réduits et des personnes familières :** Les étudiants ayant des troubles auditifs, visuels ou de la communication ont souligné que les classes à effectifs réduits leur permettent de suivre les cours, de lire sur les visages et sur les lèvres, et de se faire entendre. Comme les professeurs et les camarades les connaissent, les aménagements sont souvent mis en place rapidement et de manière informelle. Ce type de soutien se développe au sein d'une petite communauté et ne peut être maintenu sur un campus de plus de 52 000 étudiants.

- **Un campus accessible à pied :** Les étudiants souffrant de maladies chroniques, de douleurs chroniques, de fatigue ou de mobilité réduite ont décrit les courtes distances de Glendon comme un avantage en matière d'accessibilité. Le projet Keele implique de marcher beaucoup plus ou de recourir à des transports adaptés que les étudiants jugent peu fiables.

- **Besoins sensoriels et neuro divergents :** Les étudiants ont exprimé des inquiétudes concernant les grands amphithéâtres, les couloirs bondés, le bruit et les longs trajets inconnus. Ces situations peuvent être épuisantes ou accablantes pour les étudiants autistes, ceux atteints de TDAH et ceux présentant des sensibilités sensorielles. L'échelle humaine de Glendon, avec ses espaces plus calmes, ses itinéraires prévisibles et un nombre réduit de personnes présentes simultanément, allège cette charge. Un déménagement modifierait simultanément le bâtiment, les itinéraires, le personnel et les services de soutien, et pour de nombreux étudiants, cela se produirait en plein milieu de leur diplôme.

- **L'aménagement des services repose sur les relations :** À Glendon, cet aménagement commence souvent par un professeur qui vous connaît déjà. Sur un campus beaucoup plus grand, cela risque de se transformer en paperasserie que les

étudiants doivent réexpliquer à des services et des enseignants qu'ils n'ont jamais rencontrés. Les étudiants déjà surchargés ne devraient pas avoir à reconstruire leur réseau de soutien de zéro.

La proposition évoque les problèmes d'accessibilité des bâtiments actuels de Glendon comme l'une des raisons du déménagement. Cependant, comment ce déménagement prendrait-il en compte tous ces autres besoins, et notamment ceux des étudiants qui ont choisi Glendon en raison de ses aménagements adaptés ?

Beaucoup d'étudiants qui se sont sentis chez eux à Glendon correspondent précisément au profil des étudiants que le rapport souhaite atteindre. Le déménagement de cette communauté vers un bâtiment situé en périphérie d'un campus beaucoup plus vaste, à prédominance anglophone, ne doit pas être négligé.

5. **Les étudiants ont été laissés de côté.**

Le rapport demande au conseil de la faculté de Glendon et à l'ensemble de la communauté de York d'examiner cette proposition (p. 3). Cependant, les étudiants, le groupe le plus touché, n'ont jamais eu la possibilité de s'exprimer. À notre connaissance, aucune tentative n'a été faite pour contacter directement les étudiants, et ces-derniers n'ont reçu aucun courriel à ce sujet depuis mai.

Le rapport lui-même prévoit un vote du conseil de la faculté à l'automne 2027 (p. 24). Il indique également que la mise en œuvre n'est pas « un signe que la mise en œuvre est une évidence » (p. 17-18). Si cela se confirme, il est encore temps de recueillir l'avis des étudiants.

Pendant que ce processus de délibération s’est poursuit, les étudiants ont suivi leurs cours, se sont inscrits à des associations et ont planifié leurs études tout en entendant des rumeurs selon lesquelles Glendon pourrait fermer ou être complètement transformé, sans presque aucune explication de la part des responsables de leur éducation. Ne pas savoir si votre programme, votre campus ou votre communauté existeront sous la même forme l'an prochain est extrêmement difficile à vivre, et les étudiants doivent malgré tout faire face à cette situation. Demander à tous d'évaluer une proposition alors que les personnes les plus touchées sont dans l'incertitude est injuste envers les étudiants qui ont choisi Glendon et qui y ont construit leur vie.

Il est temps de faire mieux.

Le seul avantage de cette proposition est que les besoins de Glendon sont enfin au cœur des discussions, après des années d'oubli. Cependant, il faut reconnaître que les préoccupations concernant la promotion, la visibilité et les investissements à Glendon ne datent pas de cette proposition. Les étudiants et les professeurs les soulèvent depuis des années. Cela devrait mener à l'innovation, et non à un déménagement. Si York souhaite une université bilingue plus forte, nous sommes prêts à en discuter.

Ce que nous demandons :

1. **Retirez la proposition :** York affirme que ce plan revitalisera le bilinguisme, or le processus qui l'a élaboré ne l'a pas respecté. La proposition de mai a d'abord été publiée uniquement en anglais. Les annexes, censées contenir la traduction française, étaient également initialement uniquement en anglais. L'interprétation n'a pas été assurée lors des réunions du conseil de la faculté, malgré des demandes répétées. Si l'Université York ne peut respecter le mandat bilingue tout en nous demandant de lui confier l'avenir de ce mandat, nous n'avons aucune raison de croire qu'elle le respectera une fois le déménagement effectué. Il s'agit d'un manque de respect flagrant, qui démontre que ce plan est voué à l'échec. Nous exigeons que l'Université York retire sa proposition. Glendon doit demeurer une faculté bilingue à son emplacement actuel.

2. **Les réponses doivent être publiées par écrit :** Le retrait ne dispense pas de rendre des comptes. Puisque l'Université York demande à la communauté d'examiner cette proposition, l'administration doit également publier une analyse coûts-avantages complète. Une analyse détaillée du déficit projeté de 63,72 millions de dollars, un plan pour les 70 à 80 millions de dollars d'entretien différé, des réponses claires sur l'avenir de la faculté, du personnel et des organismes de financement de Glendon, ainsi qu'un plan écrit et exécutoire pour la protection de l'enseignement en français sont indispensables. Des protections qui n'existent que sur le papier et qui dépendent de la capacité d'un organisme de surveillance à révéler les infractions après qu'elles se soient produites ne constituent pas de véritables protections. Il incombe à l'administration, et non aux étudiants, de prouver que les services en français sont sécurisés.

3. **Donnez à Glendon une véritable promotion et laissez la communauté décider de son ampleur :** L'administration affirme que Glendon bénéficie d'une promotion active. Pourtant, étudiants, personnel et faculté rencontrent des étudiants potentiels qui n'ont jamais entendu parler de notre établissement, le seul campus postsecondaire bilingue de la région du Grand Toronto. Cet écart entre les affirmations de l'administration et la réalité de Glendon constitue un échec en soi. Comment peut-on faire confiance à une administration qui a maintes fois manqué à son devoir de bilinguisme, même dans le cadre de ce processus, pour le promouvoir ? Comment peut-elle convaincre les étudiants potentiels de la valeur du bilinguisme alors qu'elle n'a pas démontré la comprendre ? Par conséquent, nous exigeons que l'Université York, au lieu d'examiner cette proposition, élabore un plan de promotion s'étendant sur plusieurs années assorties de stratégies précises, d'un échéancier et d'un budget bien supérieur à 113 882 $. York doit également créer un canal permanent permettant directement aux étudiants, au personnel et à la faculté de s'exprimer sur la promotion de Glendon. Nous n'accepterons plus de subir leurs décisions ; nous participerons aux décisions.

4. **Donnez aux étudiants un rôle déterminant dans l'avenir de Glendon :** Ils ont été exclus de presque toutes les étapes de ce processus, et une seule réunion ne suffira pas à corriger cette situation. York doit garantir aux étudiants des sièges, avec droit de vote et

d’interprétation, au sein de chaque comité, groupe de travail ou instance de planification qui décide de la structure, du financement ou des programmes de Glendon, y compris au Sénat et au conseil des gouverneurs. Les étudiants doivent être consultés avant toute décision, et non informés après coup. York a confirmé la tenue d’une séance d’information étudiante le 11 novembre de 16 h à 18 h, et nous nous attendons à ce que la vice-provost aux affaires académiques, la vice-provost aux affaires étudiantes et le principal y participent et répondent aux questions en français et en anglais. Il doit s'agir de la première d'une longue série : au moins une séance d’information bilingue par trimestre, l'Université York assurant l'interprétation et publiant des réponses écrites aux questions des étudiants.

5. **Il faut présenter des excuses et communiquer directement avec les étudiants :** L'administration n'a fait aucun effort pour communiquer directement avec l'ensemble de la communauté étudiante. Les étudiants ont continué à assister aux cours, à payer leurs frais de scolarité et à planifier leurs études sans être informés de leur avenir. C'est une violation à la mission même de la division des affaires étudiantes, qui est de soutenir les étudiants. Nous exigeons des excuses écrites à tous les étudiants de Glendon, une explication claire des conséquences de cette proposition pour eux et un engagement à fournir des mises à jour régulières et proactives. L'Université York doit envoyer ces informations dans les deux semaines suivant la réception de la présente déclaration. Si l'Université York est sincère quant au bilinguisme, les informations seront disponibles en français et en anglais simultanément.

Glendon est un campus bilingue depuis soixante ans. C'est un lieu où les étudiants viennent vivre et étudier dans les deux langues officielles du Canada, et où des personnes de tous horizons ont trouvé leur place. Nous ne nous opposons pas au changement en soi. Nous nous opposons à ce changement, car il ne protège pas ce qui fait de Glendon un lieu digne d'être protégé.

Nous souhaitons rencontrer l'administration et publierons une autre déclaration à la suite de cette rencontre. D'ici là, nous continuerons de défendre les intérêts des étudiants et étudiantes de Glendon.